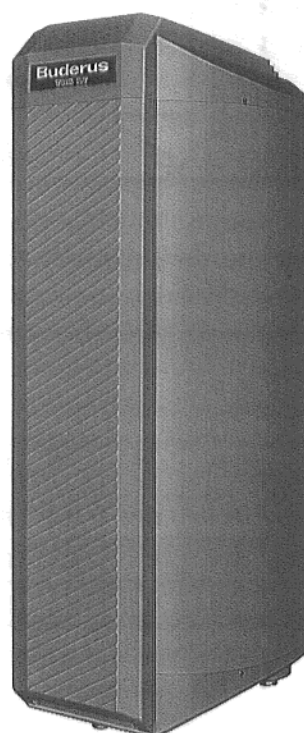


Notice de montage

Préparateur d'ECS
ST 150/2, 200/2, 300/2



Notice à conserver.

1. Généralités

Les préparateurs d'ECS S 150/2, 200/2, 300/2 sont livrés montés.

Seuls le raccord de vidange, les pieds réglables et le capot du préparateur doivent être montés sur place.

Une notice de réparation incluse dans la livraison de l'anode de remplacement indique comment contrôler* et remplacer l'anode magnésium.

* avec dispositif de contrôle d'anode, entre les contrôles principaux bisannuels, sauf Ecomatic 4000.

Sommaire

Page

1. Généralités	2
2. Dimensions et raccords	2
3. Livraison	3
4. Transport	3
5. Implantation	4
6. Montage	4 – 5
Installation	4
Montage des sondes	5
Anode magnésium	5
7. Mise en service	6
8. Entretien	6 – 7

2. Dimensions et raccords

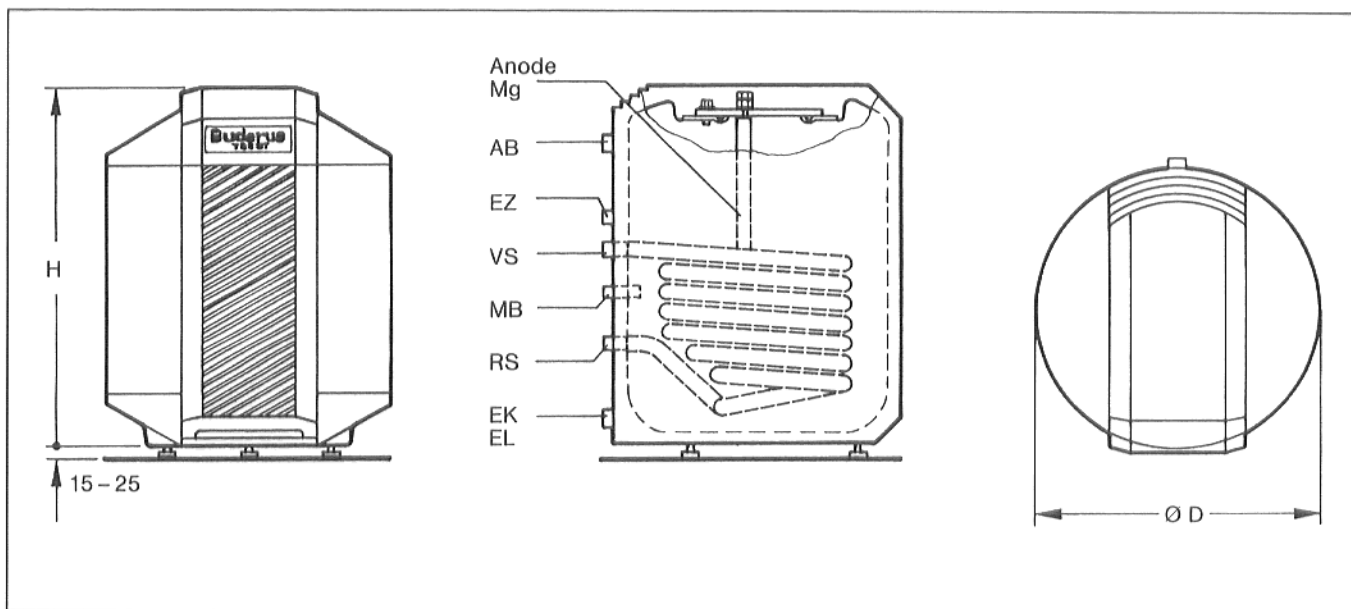


Fig. 1

Type	Ø D mm	H mm	AB	VS	RS	EK / EL	EZ
150/2	692	880	R 1	R 1	R 1	R 1 1/4	R 3/4
200/2	692	1075	R 1	R 1	R 1	R 1 1/4	R 3/4
300/2	692	1465	R 1	R 1	R 1	R 1 1/4	R 3/4

Légende :

AB = Sortie ECS
VS = Départ fluide chauffant
RS = Retour préparateur
EK = Entrée eau froide
EL = Vidange
EZ = Départ circulation
MB = Point de mesure ECS

3. Livraison

Préparateur avec calorifuge en mousse, capot du préparateur (non fixé), 2 poignées de transport.

Pieds réglables et accessoires dans le couvercle de l'emballage.

4. Transport

Le diable* Buderus permet de transporter le préparateur avec ou sans emballage (fig. 2).

* = accessoires fournis sur commande.

Non emballé, le préparateur se transporte à l'aide de poignées et d'un tube de transport :

- Enlever la feuille plastique.
- Retirer du couvercle de l'emballage le sachet contenant les accessoires et les pieds réglables.
- Enlever le couvercle de l'emballage et le poser sur le sol comme support de protection (fig. 3).
- Retirer le capot du préparateur.
- Coucher le préparateur sur le couvercle de l'emballage en le faisant basculer sur le bord de la palette au sol.
- Retirer la palette.
- Visser 3 pieds réglables sous le préparateur en laissant env. 15 mm (fig. 15).
- Accrocher les poignées de transport dans deux des pieds réglables de façon à ce que le petit diamètre soit dans le filet (fig. 4).
- Pour faciliter le transport, visser le tube présentant un manchon taraudé* dans le tuyau de raccordement du couvercle à regard (fig. 4).
- Transporter le préparateur sur le lieu d'implantation.

* = à effectuer sur place

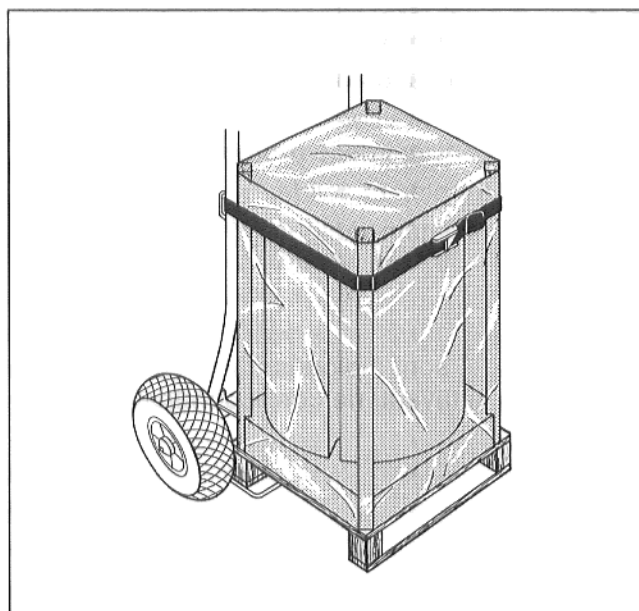


Fig. 2

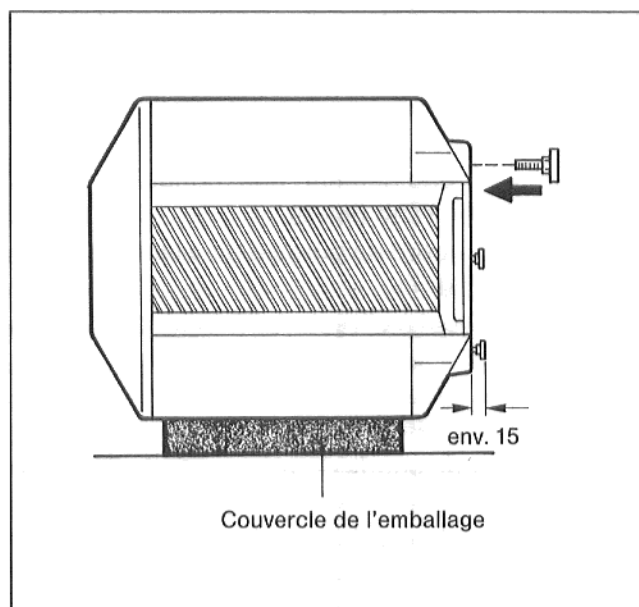


Fig. 3

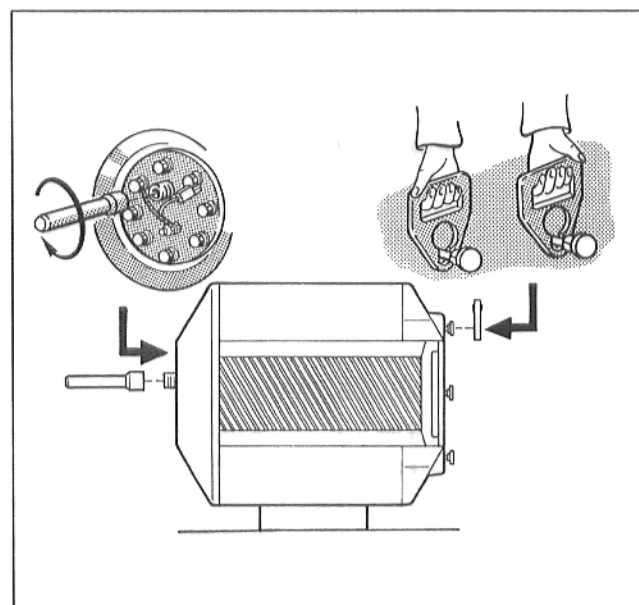


Fig. 4

5. Implantation

Le local d'implantation doit être protégé du gel.

Lors de la mise hors service le préparateur ne doit pas geler, il convient de le protéger ou de le vider.

Le sol doit être plan et solide.

Les écarts minimum indiqués fig. 5 doivent être respectés.

Observation :

A = Les écarts sont indiqués dans les notices de montage de la tuyauterie correspondante (fig. 5).

6. Montage

Observation :

Pour les accessoires, comme par ex. les tuyaux reliant le préparateur à la chaudière, respecter la notice de montage correspondante !

- Mettre le préparateur d'aplomb en ajustant les pieds réglables à la verticale (fig. 6).

Installation

Installation et équipement des conduites selon DIN 1988 et DIN 4753 (fig. 8).

- Monter le raccord de purge d'air à l'entrée d'eau froide (EK) (fig. 7).
- Visser l'embout à olive avec l'écrou-raccord à la sortie de vidange.
- Monter les vannes de purge d'air avant les soupapes d'arrêt de la conduite d'ECS.

Ne pas monter de coude dans la conduite de purge d'air, afin de garantir le désembouage.

Un panneau d'observation portant le texte suivant doit être apposé à la soupape de sûreté : "Ne pas fermer la conduite de vidange. Pendant la chauffe, de l'eau peut se dégager pour des raisons de sécurité".

La conduite de vidange doit correspondre au moins à la section de sortie de la soupape de sûreté.

Vérifier de temps en temps, par aspiration d'air, si la soupape de sûreté est opérationnelle.

Si le limiteur de température de sécurité se déclenche de façon répétée, faire appel à un spécialiste.

- Vérifier l'étanchéité de tous les raccords !

Raccords et conduites doivent être montés sans contrainte !

Légende :

- | | |
|---|-------------------------|
| 1 Préparateur | 7 Pompe de circulation |
| 2 Soupape de purge d'air | 8 Détendeur |
| 3 Soupape d'arrêt avec soupape de vidange | (si nécessaire) |
| 4 Soupape de sûreté | 9 Soupape de contrôle |
| 5 Clapet de retenue | 10 Clapet de non-retour |
| 6 Soupape d'arrêt | 11 Raccord manomètre |
| | 12 Vidange |

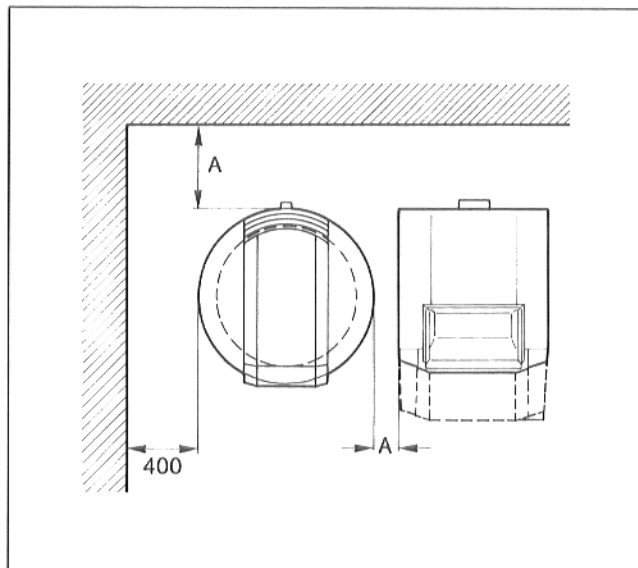


Fig. 5

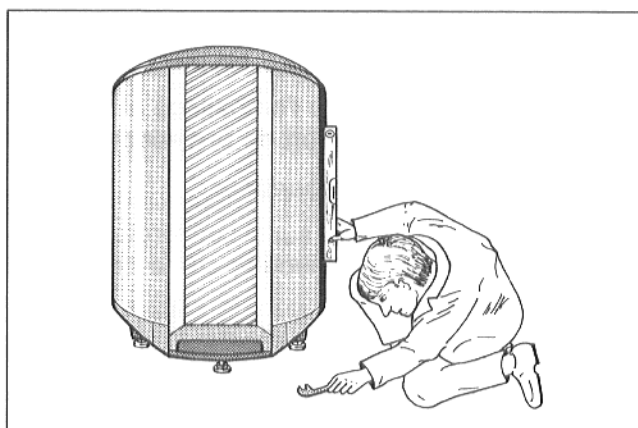


Fig. 6

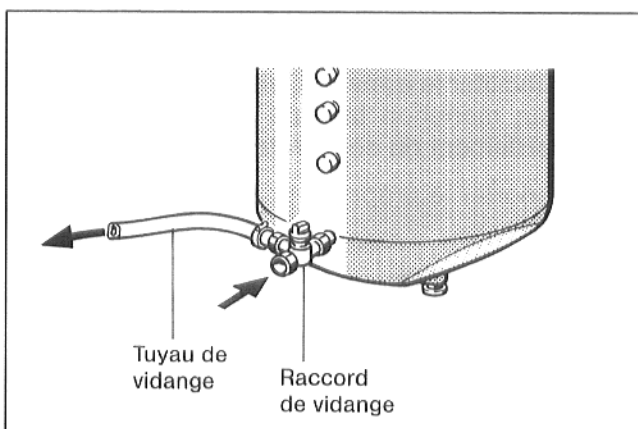


Fig. 7

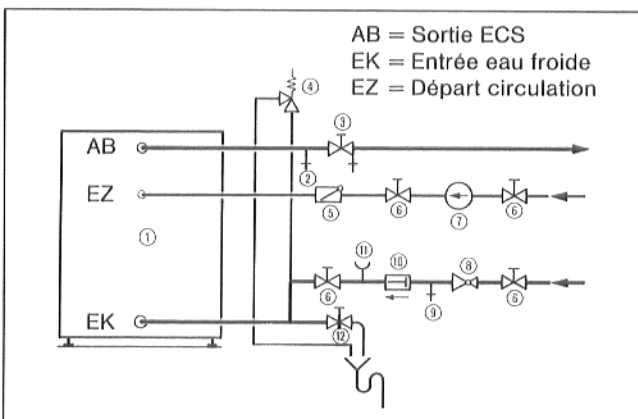


Fig. 8

Limite de protection

Température d'eau de chauffage	maxi. 160 °C
Surpression de service (eau de chauffage)	maxi. 25 bar
Température d'ECS	maxi. 95 °C
Surpression de service	maxi. 10 bar

Soupape de sûreté

Diamètre de raccord minimum	capacité nominale réservoir d'eau l	Puissance de chauffe maxi. kW
DN 15	jusqu'à 200	75
DN 20	plus de 200 – 1000	150
DN 25	plus de 1000 – 5000	250

selon DIN 4753

Montage des sondes

- Monter les sondes dans le doigt de gant (MB) sur la face arrière du préparateur (fig. 9).
- La spirale en plastique – maintenant les sondes – se replie automatiquement lorsque l'on introduit les sondes dans le doigt de gant (fig. 10).
Pour garantir le contact entre le doigt de gant et les sondes et permettre ainsi une transmission sûre des valeurs thermiques, le ressort de compensation doit se trouver entre les sondes (fig. 10).
- Enfoncer l'arrêtage de sécurité latéralement ou de haut en bas sur la tête du doigt de gant (fig. 10).

Anode magnésium

- Vérifier si l'anode magnésium est montée et si le câble de mise à la terre est branché (fig. 11).

Appareil de régulation Ecomatic 4000

- Relier la fiche du câble de mise à la terre au câble de l'appareil de régulation (fig. 11).

Pour les autres appareils de régulation, cette fiche reste inutilisée.

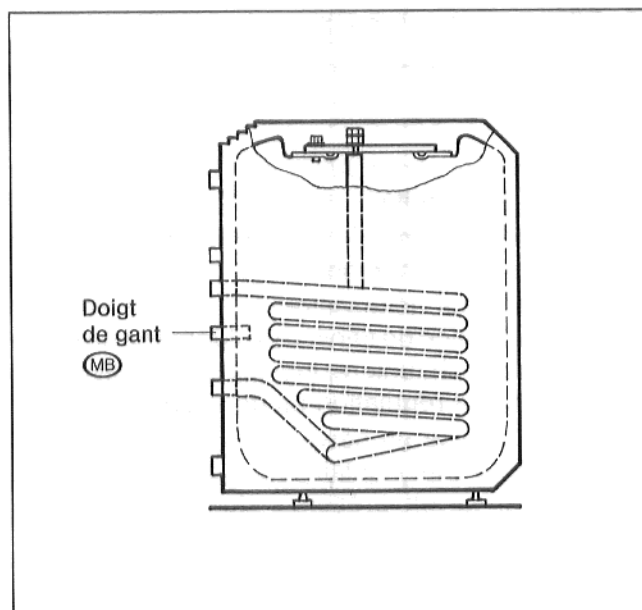


Fig. 9

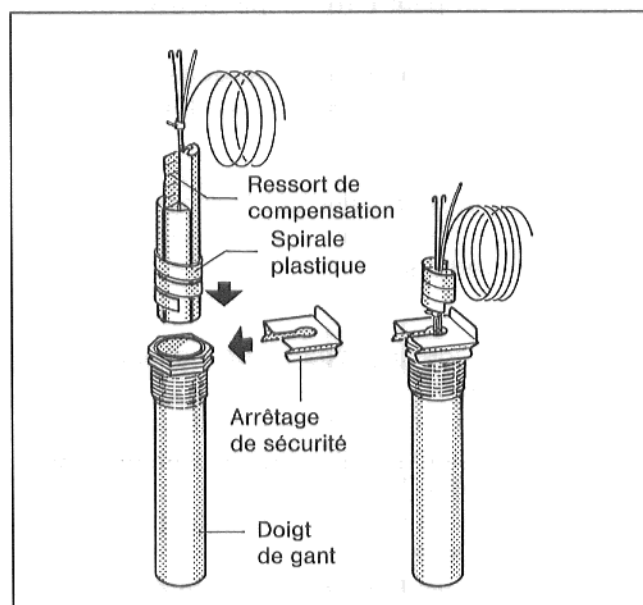


Fig. 10 Schéma de principe

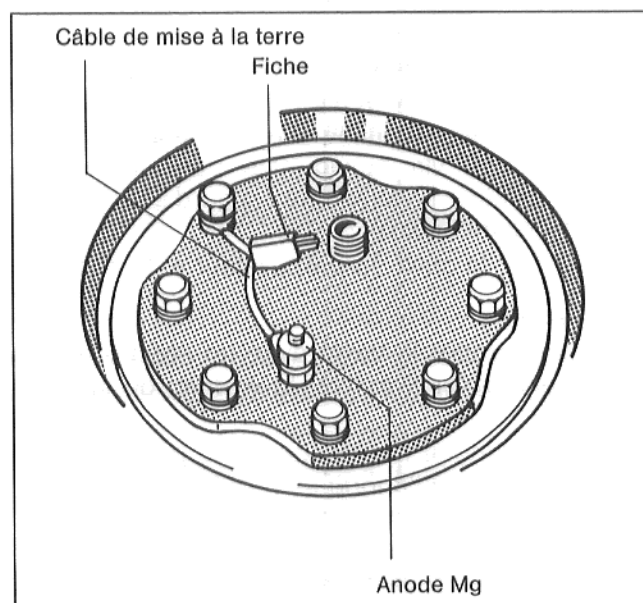


Fig. 11

7. Mise en service

Vérifier que le préparateur d'ECS soit bien rempli et que le départ d'eau froide dans le préparateur soit assuré.

Raccordements et conduites doivent tous subir un contrôle d'étanchéité.

L'anode magnésium ou l'anode inerte* doit être branchée et être opérationnelle.

Les informations nécessaires au service se trouvent dans la notice de service de l'appareil de régulation ou de la chaudière, incluse dans la livraison de l'appareil de régulation ou de la chaudière).

La première mise en service de l'installation doit être effectuée par l'installateur ou un spécialiste désigné par lui en présence du propriétaire de l'installation.

* = accessoire livré sur commande

8. Entretien

En l'absence de conventions écrites contraires, le préparateur ne peut être rempli qu'avec de l'eau potable.

En général le préparateur d'ECS doit être révisé et nettoyé au moins tous les deux ans par un spécialiste.

Lorsque les propriétés de l'eau l'exigent (eau dure à très dure) et que, parallèlement, les charges thermiques sont très élevées, les intervalles de nettoyage doivent être réduits.

Nettoyage

Avant le nettoyage du préparateur, mettre l'installation hors tension.

- Régler le raccord de vidange de façon à ce que l'entrée d'eau froide soit fermée et le raccord de vidange ouvert (fig. 12).

Pour purger l'air, ouvrir un robinet situé à un point plus élevé.

- Dévisser les vis Parker sur le côté du capot du préparateur.
- Retirer le capot du préparateur.

Observations :

Dans le cas d'une anode inerte, retirer la fiche de l'anode et son câble.

Ne pas endommager l'anode.

- Appareil de régulation Ecomatic 4000 : retirer la fiche du câble de mise à la terre (fig. 13).
- Dévisser la vis hexagonale du couvercle à regard, retirer le couvercle à regard avec l'anode magnésium (fig. 12).
- Contrôler la cuve du préparateur et la nettoyer.

Observation :

Ne jamais gratter le tartre avec un objet à arêtes vives, cela endommagerait la surface de la paroi intérieure.

- Vérifier l'anode magnésium et le joint ; lorsque le diamètre de l'anode se réduit de 15 – 10 mm, la remplacer, éventuellement remplacer aussi le joint.
- Remettre le couvercle à regard avec l'anode au magnésium et son joint en place.

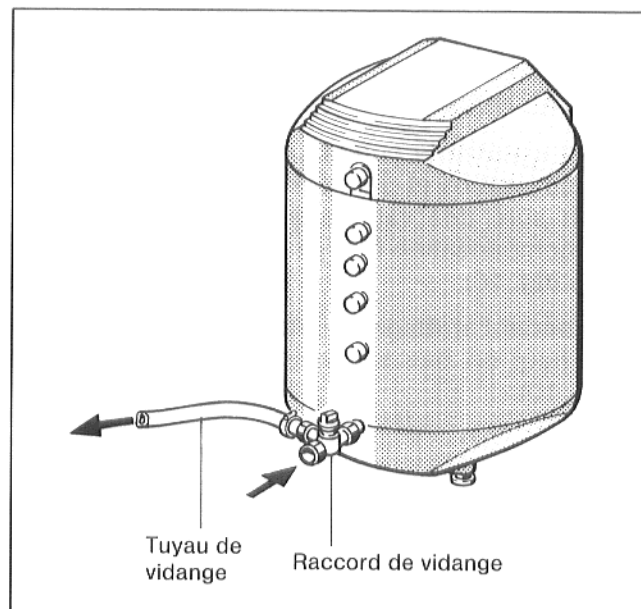


Fig. 12

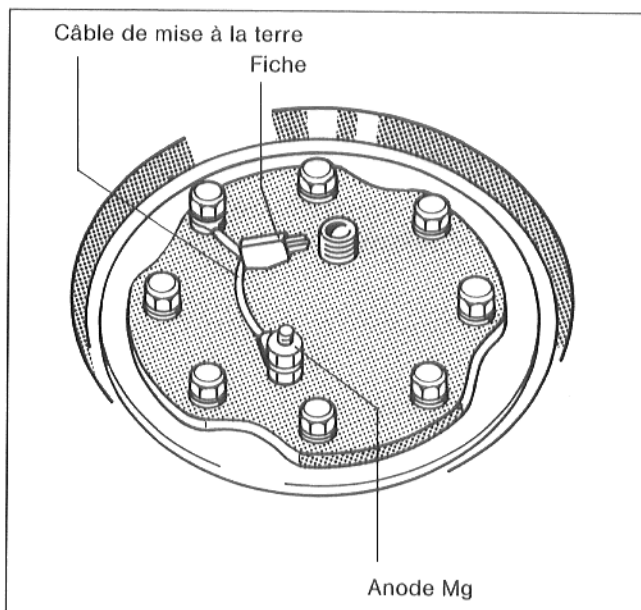


Fig. 13

- Poser l'anneau du câble de mise à la terre et y introduire la vis hexagonale (fig. 12).

Appareil de régulation Ecomatic 4000 : rétablir la connexion entre la fiche du câble de mise à la terre et le câble de l'appareil de régulation.

Observation : Serrer à la main toutes les vis hexagonales, puis resserrer de trois-quarts de tour à l'aide d'une clé ($\cong$ couple de serrage conseillé de 40 Nm avec une clé dynamométrique).

- Vérifier l'étanchéité du couvercle à regard.
- Poser une plaque isolante devant le couvercle à regard.
- Mettre le capot en place et le fixer sur le côté à l'aide des 4 vis Parker.
- Remettre l'installation en service.

Anode inerte *

La fonction de protection de l'anode inerte est indiquée par un témoin lumineux vert sur l'appareil de régulation (fiche à contact de protection).

Lors de dérangement (pas de protection à la corrosion), le témoin lumineux rouge clignote.

Faire appel à une entreprise spécialisée.

Eviter l'encrassement de l'anode par des lubrifiants ou des graisses.

* = accessoires livrés sur commande.

